

ORGANISER UNE STRATÉGIE DE REPLI TEMPORAIRE

ALÉA



PRÉCIPITATIONS ET INONDATIONS



DYNAMIQUES LITTORALES



CHALEURS



TEMPÊTES ET VENTS VIOLENTS



FEUX DE FORÊT

ÉTAPE DE MISE EN ŒUVRE



EXPLOITATION



TERRITOIRE

PARTIE DU BÂTIMENT



USAGES

COÛT



faible moyen élevé

NIVEAU DE COMPÉTENCE REQUIS



Les solutions de repli consistent en la mise en place de mesures alternatives visant à transférer les activités, les biens et/ou les usagers vers des emplacements différents, exempts des mêmes risques. On peut distinguer deux approches de repli. L'une, appelée stratégie de repli permanent, implique la relocalisation des activités et des biens dans le cadre de la planification territoriale pour les protéger des risques liés aux dynamiques littorales. En cas de catastrophe liée au changement climatique tels que des périodes de chaleurs intenses, des inondations, des feux de forêt ou tempêtes, l'autre approche, de nature temporaire, prévoit le déplacement momentané des usagers vers un autre lieu. Prévoir une stratégie de repli temporaire peut s'inscrire dans le cadre d'un plan de continuité d'activité (PCA). Ce plan doit permettre à un groupe (gouvernement, collectivité, institution, entreprise, hôpital etc.) de fonctionner même en cas de désastre, quitte à ce que ce soit en mode dégradé, ou en situation de crise majeure.

IMPACTS

L'organisation d'une stratégie de repli temporaire complète une stratégie d'adaptation. En effet, une telle approche permet non seulement d'**anticiper une crise majeure**, mais également de **minimiser les conséquences financières, matérielles et humaines** de cet événement tout en préservant en grande partie les capacités opérationnelles et les fonctions essentielles de l'organisation. Ce modèle d'action préparatoire permet à l'organisation de réagir de manière coordonnée et efficace en cas de perturbation majeure. Cela englobe la mise en place de structures de commandement, de canaux de communication d'urgence et de procédures de prise de décision rapide. En conséquence, la **reprise rapide des activités critiques** caractérisées par des contraintes opérationnelles complexes, tels que les hôpitaux, les EHPAD, les centres d'appels d'urgence, est facilitée, renforçant ainsi la confiance des parties prenantes. Pour les activités moins critiques, des solutions moins coûteuses, mais nécessitant un **délai de déploiement plus long**, peuvent également être envisagées.

GUIDE DE MISE EN PLACE

Afin d'organiser la réponse à une crise majeure, sont différenciés :

- Un **épisode bref et brutal** (tempêtes, neiges et verglas, crues dites « éclair » etc.) : il convient de mettre en place des dispositifs de secours pour protéger les occupants (par exemple, en se dirigeant vers les zones de refuge prévues en cas d'inondation ou de vague de chaleur) et les installations, quitte à suspendre les activités en attendant la fin de l'épisode ;
- Un **épisode prolongé** (canicules, sécheresses, etc.) : en plus des mesures précédentes, il est souhaitable de maintenir ou reprendre les activités prioritaires dans un délai rapide notamment en visant à flexibiliser les pratiques d'organisation du travail;

- Un **épisode prolongé rendant le bâtiment ou la zone inutilisable** (indisponible ou inaccessible) (crue dite « lente », méga feu, etc.) : en addition aux mesures ci-dessus, il s'agit de mettre en œuvre une stratégie de repli temporaire pour la partie du bâtiment « repliable », ou la zone « à abandonner ».

Afin de préparer une stratégie de repli, il est nécessaire de **quantifier les ressources indispensables pour assurer la reprise d'activité**, tels que les stocks à préserver, les locaux de repli nécessaires et la mise à jour des données sauvegardées. Il est également crucial d'**identifier des sites de repli disponibles non soumis ou adaptés au risque climatique** pour éviter de subir les mêmes dommages, en tenant compte de critères tels que la capacité d'accueil, la compatibilité technique et la facilité d'accès. Dupliquer les équipements adaptés aux objectifs de continuité et mettre en place des procédures de maintien d'activités depuis ces sites de repli sont également essentiels. Le transfert sécurisé des données et des applications sur des dispositifs de secours (sauvegardes/cloud), le déplacement des éléments tangibles vers les sites de repli (implantation « sœur », structure amie, prestataire privé, site public d'accueil temporaire) pérennes face aux aléas climatiques, ainsi qu'une assurance adéquate, doivent être pris en compte. Pour faciliter le repli, il est recommandé de privilégier l'utilisation de moyens nomades tels que les micro-portables, les clés USB et les téléphones portables.

Face aux inondations et aux dynamiques littorales, anticiper en situation normale le fait de **concentrer les équipements et activités essentiels aux étages supérieurs**, de **surélever les éléments de structure** d'utiliser des **matériaux résistants à l'eau** et d'installer des **dispositifs anti-eau** permet de limiter les éléments à protéger demeurant dans le bâtiment et de basculer rapidement l'activité concernée vers ces sites de replis. De la même manière, en prévision de tempêtes et de vents violents, il est essentiel de prendre des mesures pour **limiter la prise au vent des équipements** et **fixer le mobilier d'extérieur**.

L'organisation d'une stratégie de repli temporaire doit s'accompagner d'un plan pour **communiquer les risques aux occupants**.

FREINS ET LEVIERS

⊖ Il faut être vigilant étant donné que des fournisseurs de centres de repli ont tendance à faire du surbooking (position mutualisée) en souscrivant le même contrat avec de nombreux utilisateurs potentiels pour la même ressource. Ainsi, lors de la survenue d'aléas climatiques, ils mettent en place le principe du premier arrivé, premier servi.

- ⊖ Il n'y a pas de distance réglementaire entre le site inutilisable et celui de repli. Les emplacements alternatifs vers lesquels les usagers doivent se rendre doivent être relativement proches. Cela implique un arbitrage entre les risques à couvrir et la facilité d'accès.
- ⊖ Le repli des occupants des bâtiments peut s'effectuer vers leur domicile, lorsqu'il satisfait des conditions de confort minimales. Cela nécessite également que le logement ne soit pas exposé aux mêmes aléas climatiques.
- ⊕ Des camions mobiles avec bureaux ou hébergement permettent un déploiement rapide des solutions temporaires tout en conservant une flexibilité de localisation.
- ⊕ Les espaces communs, salles de formation, de conférence, de réunion, ou autres types de locaux d'autres bâtiments de la même organisation non touchés par le sinistre offrent des potentiels sites de repli (repli croisé).

! MALADAPTATION

Les maladaptations peuvent résider dans les risques suivants :

Surexploitation de ressources et d'énergie

La duplication des équipements dans un site de repli augmente la pression sur les ressources en matériau pour fabriquer ces équipements supplémentaires, notamment les métaux rares destinés à l'informatique, les data centers, la téléphonie, etc. Or, l'extraction, la fabrication et l'élimination de ces ressources entraînent une consommation accrue d'énergie, une production accrue de déchets, l'utilisation de produits chimiques toxiques, des émissions supplémentaires, la pollution de l'eau et du sol, une dégradation des écosystèmes et la destruction de la biodiversité. Les organisations peuvent chercher des alternatives telles que le partage d'équipements avec d'autres entités, l'utilisation de technologies virtuelles ou basées sur le cloud (tout en restant vigilantes sur l'impact de la pollution numérique), pour réduire la duplication physique des équipements, et la mise en place de mécanismes de récupération et de réutilisation des ressources pour minimiser l'impact environnemental.

Non-prise en compte des incertitudes climatiques

Il est essentiel de tester régulièrement et de mettre à jour la stratégie de repli pour qu'elle reste efficace, compte tenu de la fréquence croissante et de l'intensification prévue des épisodes d'aléas climatiques dans les années à venir d'après le GIEC. Cela permet de s'assurer que l'organisation est préparée à faire face aux défis actuels et futurs liés aux crises climatiques majeures.

REPÈRES DE SUIVI



LES RECOMMANDATIONS ESSENTIELLES Y AVEZ-VOUS PENSÉ ?

- ✓ IDENTIFIER LES ALÉAS CLIMATIQUES AUXQUELS LE BÂTIMENT EST EXPOSÉ
- ✓ IDENTIFIER UN OU PLUSIEURS SITES DE REPLI PÉRENNES AUX ALÉAS CLIMATIQUES
- ✓ CARTOGRAPHIER LES ESPACES FLEXIBLES ET LEUR CAPACITÉ D'ACCUEIL AU SEIN DES DIFFÉRENTS BÂTIMENTS D'UNE MÊME ORGANISATION



POUR SUIVRE MES ACTIONS ADAPTATIVES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

+/- : indicateur quantitatif ★ : indicateur qualitatif

INDICATEURS DE MOYENS	INTERPRÉTATION
+/- Délai nécessaire pour passer des installations d'origine aux sites de repli prévus (heures)	▶ Minimiser le délai de repli autant que possible
+/- Pourcentage des ressources essentielles nécessaires à la continuité des activités critiques disponibles dans le site de repli (%)	▶ Le pourcentage se rapproche le plus possible de 100%
+/- Comparaison du pourcentage de personnes travaillant dans le cadre d'une activité critique dont l'activité sera maintenue sans et avec le site de repli	▶ Le site de repli doit permettre de maximiser le pourcentage de personnes pouvant maintenir leur activité essentielle
+/- Pourcentage de personnes aux activités non critiques pouvant se replier chez elle (%)	▶ Ce pourcentage doit être maximisé
+/- Nombre annuel d'exercices de simulation avec test de la stratégie de repli	▶ Le test de la stratégie de repli doit être fréquent
+/- Pourcentage de recommandations suivies (%)	▶ Le maximum de recommandations doit être mis en œuvre

INDICATEURS DE RÉSULTATS	INTERPRÉTATION
+/- Comparaison entre le nombre d'interruptions d'activité résultant d'aléas climatiques avant et après la mise en place d'une stratégie de repli	▶ Minimiser le nombre d'interruptions d'activité autant que possible
+/- Comparaison de la durée de l'interruption d'activité avant et après la mise en place d'une stratégie de repli par rapport à celle d'une situation témoin* (heures)	▶ Minimiser la durée des interruptions d'activité autant que possible
+/- Comparaison entre les répercussions financières, matérielles et humaines par rapport à celles d'une situation témoin*	▶ Minimiser les répercussions financières, matérielles et humaines



Comparaison du temps nécessaire pour rétablir complètement les activités normales par rapport à celles d'une situation témoin* (heures)

▶ Minimiser autant que possible le temps nécessaire pour que les activités reprennent normalement



Pourcentage de satisfaction des usagers du bâtiment par rapport à la mise en œuvre de la stratégie de repli et à la continuité des activités (%)

▶ Ce pourcentage doit être maximisé

* La situation témoin est définie par les paramètres fixés permettant d'isoler l'influence de l'action adaptative (conditions similaires : météo, heure de mesure, espace, etc.).

EN SAVOIR PLUS

Direction Générale des Entreprises, Confédération des petites et moyennes entreprises (2015), [Kit PCA à l'usage du chef d'entreprise en cas de crise majeure](#)

Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (2013), [Guide pour réaliser un Plan de Continuité d'Activité](#)

